



INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

LE DEROULEMENT DE VOS RENDEZ VOUS

RDV N°1 : Rendez-vous avec le médecin ou la sage-femme le :

- arriver 30 minutes avant l'heure du rendez vous
- vous rendre au bureau des admissions au rez de chaussée avec :
 - o **votre carte vitale**
 - o **une pièce d'identité**
- puis vous présenter au Centre de la Femme en salle 3 (1^{er} étage à droite en haut des escalators)
- vous devez apporter :
 - o **l'attestation de première consultation de demande d'IVG**
 - o **le résultat de l'échographie**
 - o **la carte de groupe sanguin**

RDV N°2 : Consultation d'anesthésie le

RDV N° 3 - 48h plus tard : le

- **prendre les comprimés**
 - si hospitalisation :
 - arriver à 7h (méthode chirurgicale) ou 8h (méthode médicamenteuse) dans le service de chirurgie ambulatoire : 6^{ème} étage « ANCA »
 - si à domicile : prévoir la journée de repos à la maison

RDV N° 4 : Rendez-vous de consultation de contrôle :

Doit être réalisé impérativement entre 15 et 30 jours après la procédure.

- Vous avez réalisé votre IVG à domicile votre RDV de contrôle est fixé le :
- Vous avez été hospitalisé, prenez RDV dès maintenant en ville avec votre gynécologue/sage-femme/ médecin traitant ou centre de planification.

EN CAS D'ANNULATION

Merci de prévenir le plus tôt possible
afin qu'une autre femme puisse bénéficier de la place libérée
Bureau Central des Rendez-Vous : 01 39 63 87 84 ou bcrv@ch-versailles.fr
Centre de la Femme : 01 39 63 80 57